






LES CHARMES DE LA BRIÈRE Saint-André-des-Eaux

  22 km  1h40

 **Départ :** Place de l'Église - Saint-André-des-Eaux

 **Arrivée :** Place de l'Église - Saint-André-des-Eaux

Caractéristiques :

- Itinéraire sur route à faible circulation et sur piste dédiée aux vélos

 **Office de Tourisme de Saint-André-des-Eaux (44117)**
Tél. 02 40 22 40 65
contact-standre@saint-nazaire-tourisme.com
www.saint-nazaire-tourisme.com

Au départ de l'église de Saint-André-des-Eaux et par les petites routes reliant les hameaux, vous découvrirez le bocage de la partie sud du Parc naturel régional de Brière. Ne manquez pas le petit port de Tréhé au bord du marais de Grande Brière et le panorama du haut de la table d'orientation au port de la Chaussée Neuve.

À VOIR EN CHEMIN...

• Les fours à pain

Tout comme celui des Landes, le four à pain de Marland date du XIX^e siècle. Alors utilisé régulièrement par les riverains, ce four communal est restauré dans les années 90 par la commune. Aujourd'hui, il sert occasionnellement dans le cadre des fêtes organisées par les villageois qui aiment à préparer le pain à l'ancienne, cuit au feu de bois.

• Le port de Tréhé

Ce petit port de Brière, plein de charme et d'authenticité, est fréquenté aujourd'hui par les promeneurs et les pêcheurs. De nombreux canaux s'enfoncent sous la voûte des saules et des phragmites qui invitent à la curiosité et à la découverte de la faune et de la flore diverses selon les saisons.

• La Chaussée Neuve

Dans les roseaux, le port de la Chaussée Neuve offre aux visiteurs un accès aux 7 000 hectares du marais de Brière. Ici, le chaland prend toute sa place, il permet aux amoureux de la nature, habitants de la commune ou touristes de passage de découvrir, le temps d'une balade au fil du canal, les richesses végétales et animales du marais. Du haut de la table d'orientation, un panorama dégagé dévoile les paysages, les clochers des communes alentour et, par temps clair, la silhouette aérienne du pont de Saint-Nazaire...

• La croix de Brangouré

Sérénité et environnement bucolique pour ce calvaire en granit datant de 1844, de style celtique, entouré de quatre petites bornes. Il aurait été élevé au milieu du XIX^e siècle à l'instigation du docteur Méresse, de Guérande, propriétaire de la ferme du Petit Brangouré, à l'endroit où un jeune homme de sa famille avait fait une chute mortelle de cheval.

EN SAVOIR PLUS...

• Le Parc naturel régional de Brière

Le label « Parc naturel régional » est attribué à un territoire rural qui présente une identité forte, un patrimoine naturel et culturel riche, mais dont l'équilibre est fragile et menacé. Le concept de Parc naturel régional, pionnier du développement durable, a été créé dès 1966. Le Parc naturel régional de Brière est né en 1970 afin de prioritairement protéger et mettre en valeur les marais briérons et leur étonnante richesse écologique : prairies humides, buttes, roselières, canaux, piardes et copis qui offrent une diversité faunistique et floristique considérable.



POURSUIVRE VOTRE ROUTE...

- Itinéraire n°12 « De la Baie à la Brière »

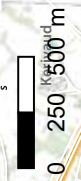
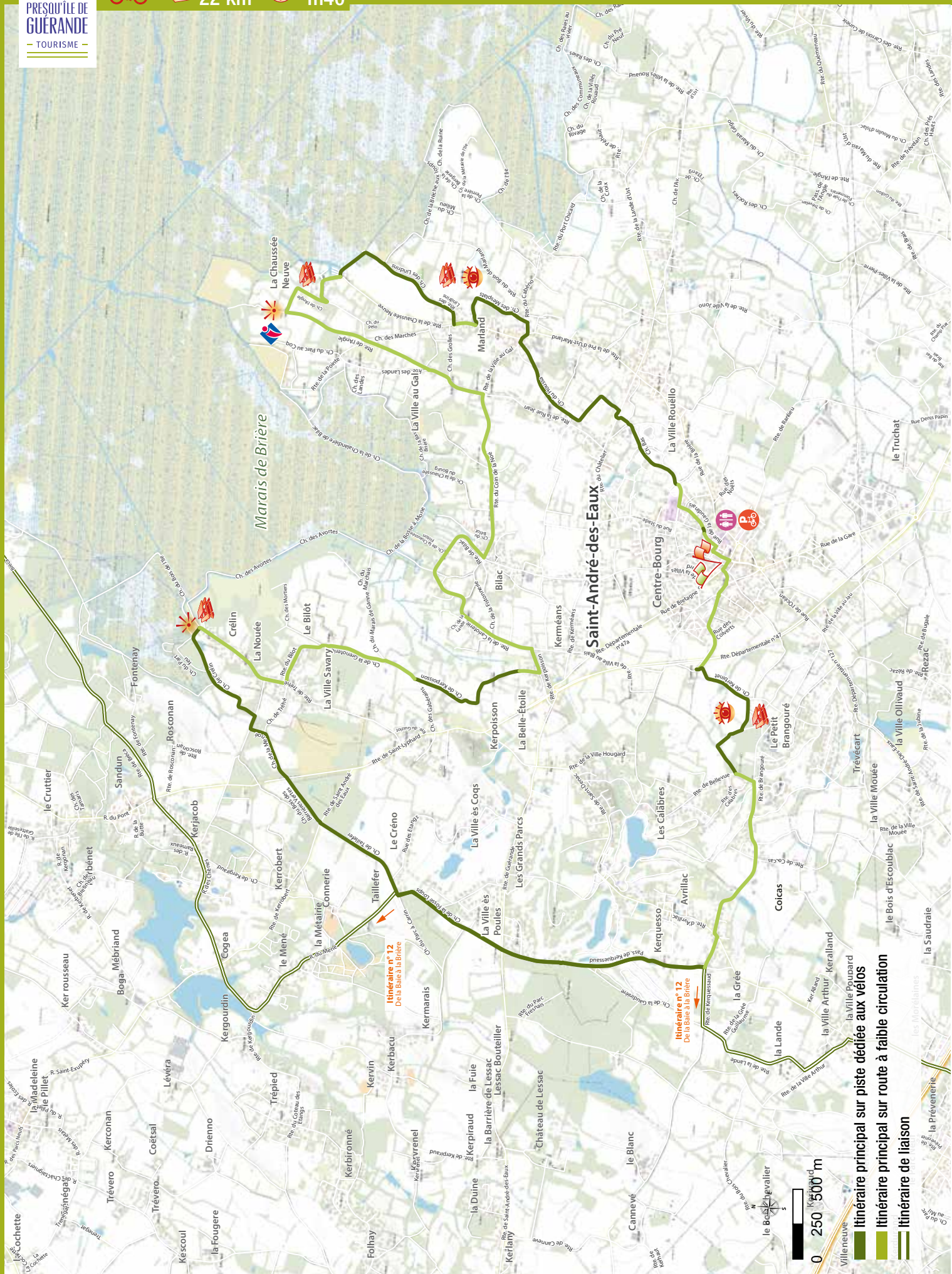




22 km



1h40



- Itinéraire principal sur piste dédiée aux vélos
- Itinéraire principal sur route à faible circulation
- Itinéraire de liaison